

## CORRESPONDANCES.

Monsieur le rédacteur,

On me dit que les quelques lignes que vous avez bien voulu publier à ma demande, ont dérangé la coction et même irrité à bile de l'architecte certificateur, pendant qu'il faisait sa sieste dans son château à Sainte Foy, environné de fleurs 'enlevées' à Spencer Wood. Je n'aurais jamais cru que ces quelques mots pouvaient avoir un aussi fatal effet sur l'épigastre de monsieur Gauvreau. Mais puisqu'il en est ainsi, je vais essayer de lui administrer un calmant; — je ne dis pas qu'il sera des plus sûrs, ni qu'il lui donnera un soulagement immédiat; non, mais enfin, je vais essayer, quitte à lui en servir un second, si le premier n'opère pas. Mais à l'œuvre, un malade ne peut attendre longtemps.

D'abord monsieur Gauvreau, à la question 116 que vous fit monsieur Dubord, vous répondîtes que les six goëlettes qui avaient été envoyées à Belle Isle en 1851, étaient chargées de provisions et matériaux, mais vous n'avez pas pu alors, donner les noms de ces goëlettes, ni les noms des capitaines. Je vous somme aujourd'hui de les nommer, si vous ne le pouvez pas par vous même, ayez recours au bureau de votre maître, monsieur Baby. Les messieurs qui tiennent ce bureau, suivent d'assez près les affaires, que si réellement ces goëlettes ont été nolisées pour Belle Isle, vous y trouverez tous les noms désirés; mais cette fois point de mensonges, point de subterfuges, surtout point de 'certificats'. Vous avez certifié qu'en 1854, douze charges de goëlettes avaient été envoyées à Forteau et à Belle Isle, moi je vous dis que cinq charges seulement ont été envoyées à ces deux places dans cette même année. Vous certifiez aussi que pendant l'été de cette même année, il y avait à Belle Isle 35 hommes, à Forteau 39 hommes, à Anticosti 41 hommes, enfin au Cap Rosier 45 hommes, ce qui ferait 160 hommes pour les quatre phares. Eh bien, vos certificats sont erronés, car à Belle Isle il n'y avait pas un homme, à Forteau 39 hommes, à l'Isle Anticosti 18 hommes, au Cap Rosier 21 hommes, ce qui fait en tout 78 hommes pour 1854. Jolie différence, ma foi, seulement que de 82 hommes, que vous avez fait payer à la province pendant toute une saison, aux prix depuis 10 chelins jusqu'à vingt chelins par jour pour chaque homme tandis qu'ils n'ont retu que quinze piastres par mois. Vous certifiez aussi que pendant cette même année de 1854, dix huit chevaux ont été envoyés aux phares; mensonge des plus effrontés: trois paires de bœufs seulement ont été envoyés aux phares. De plus aussi, vous avez fait payer à monsieur Baby dix par cent sur toutes ces sommes énormes que vous avez 'certifiées'.

Je m'arrête ici, monsieur Gauvreau, je pourrais vous donner mille autres preuves

de votre turpitude, mais je crois que le public clairvoyant en a suffisamment pour vous juger à votre valeur. Si ce premier calmant ne fait pas un bon effet, je serai forcé d'aller herboriser tout autour des quais, depuis Québec jusqu'à Rimouski, pour y ramasser quelques ingrédients, avec lesquels je vous fabriquerai et administrerai quelques pilules qui de ce coup là seront infailibles.

Maintenant monsieur Gauvreau croyez vous en bonne foi, que la majorité du comité qui a sué sang et eau pour vous laver, l'ait fait pour vos beaux yeux? Oh non! détrompez vous, car s'il n'y eut eu que vous en jeu, elle vous aurait du bout du pied jeté dans l'ornière; mais elle avait monsieur Baby à défendre, lui qui a fait tant fêter certains membres; elle avait aussi à défendre d'autres personnages plus haut placés que vous. Mais cette majorité a eu beau vous gratter l'épiderme afin de le nettoyer, elle n'a découvert qu'un misérable chenapan; aussi a-t-elle été obligé, malgré sa bonne volonté de vous blanchir, de faire un rapport ainsi conçu: "En même temps le comité doit remarquer que les détails de dépenses tels que fournis par monsieur Gauvreau, ne sont point rendus d'après ce mode que requéreraient des travaux aussi grands et aussi importants. La manière de calculer les voyages faits par des vapeurs et des goëlettes n'est pas correct et n'est nullement nécessaire. Un compte détaillé et séparé eut été bien plus clair et plus satisfaisant et eut détruit le principal motif de soupçon qui semble s'être élevé dans l'esprit de certaines personnes, mais qui dans l'opinion de votre comité, n'est pas ressorti sous le poids de la preuve que des comptes excessifs avaient été audités sans hésitation au département."

Maintenant que le public a devant les yeux une petite partie des méfaits de monsieur Gauvreau, n'est-il pas criant de voir cet individu là assis sur le banc de nos édiles et mettre de temps à autre, la main dans nos poches et nous forcer à payer de fortes taxes; de voir cet individu, devenu par la grâce de Baby, directeur du chemin de fer du Nord? Quelle confiance le public peut il avoir en un semblable misérable? Aucune n'est-ce pas. Ah! je ne suis pas surpris que les revenus de la province ne puissent pas suffire à payer les dépenses; et ils ne suffiront jamais tant que de semblables rapaces seront aux timons des affaires. L'honorable inspecteur général aura beau élever le tarif des douanes, rien n'y fera, car les poches de ces vampires s'élargissent toujours.

Je vois monsieur le rédacteur qu'un certain Marquis de Campana, convaincu du crime de péculat a été condamné par le tribunal de Rome à vingt ans de galères et aux frais du procès. ('Canadien' du 2 août 1858.) Je vois aussi qu'en Angleterre

ces mêmes crimes sont aussi punis sévèrement soit par la transportation, soit par la prison ou autrement. N'y aurait il que notre pauvre petit Canada, où des honnêtes gens de cette sorte qui peuplent quelques uns des bureaux de notre gouvernement, 'et ailleurs,' ne seraient punis. S'il en était ainsi nous pourrions désespérer de l'avenir; mais non, plusieurs pillards ont déjà été mis à la porte, et j'espère que prochainement l'étable d'Augias sera complètement vidée.

J'ai bien l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

MICHEL PATRY.

Québec 21 Juin 1859.

## DÉCÈDE.

A Saint-Roch de Québec, le 16 du courant, George-Amédée enfant de monsieur Narcisse Parisseau, sculpteur.

## LIGNE D'OPPOSITION

POUR

## MONTREAL

Le nouveau vapeur de 1ère classe

**GOLOMBOA**

CAPT. L. COUVRETTE

COMMENCE ses voyages à MONTREAL, arrêtant aux Ports intermédiaires.

Laissant Québec pour Montréal  
TOUS LES

LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS,  
à 4 heures P. M.

Repasant de Montréal pour Québec

TOUS LES

MARDIS, JEUDIS, SAMEDIS,  
à 6 heures P. M.

Ce vapeur n'est pas surpassé en ELEGANCE, CONFORT, VITESSE et SURETE.

Pour fret et passage, s'adresser à bord,  
LOUIS PERRAULT.

21 juin, 1859.

## PERDU OU VOLÉ.

DEPUIS jeudi dernier un gros chien de Terre-neuve, portant un collier de fer avec un anneau jaune. Une récompense généreuse est offerte à celui qui en donnera des informations certaines à monsieur CYRILLE MORENCY, au coin de la rue de la Reine, ou à monsieur LOUIS TESSIER, rue du Roi No 58, ou à ce bureau.

Québec 21 juin, 1859.

L. M. DARVEAU, PROPRIETAIRE ET RÉDACTEUR.